

Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire de l'OCCE

**MERCREDI 28 JANVIER 2026
À 14 HEURES**

**DANS LES NOUVEAUX LOCAUX DE L'OCCE
26 LE HAMEAU DE LA CLAIRIÈRE
33440 AMBARÈS-ET-LAGRAVE**

Venez nombreux·ses !

**L'AG sera suivie d'un
temps convivial autour
d'un verre, d'une
assiette... à partager !**

**ouverte à tous·tes
les adhérent·es
(mandataires ou non)**



Ordre du jour :

- présentation et vote des documents statutaires
- débat et vote du montant de la cotisation des coopératives pour 2026-2027
- élections des nouvelles et nouveaux membres du conseil d'administration ou renouvellement des mandats
- questions diverses

Important

Votre présence est nécessaire au bon déroulement de l'activité de votre association OCCE. Elle est indispensable si vous avez demandé une aide pour un projet coopératif. Si vous ne pouvez pas être présent·e directement en tant que mandataire/suppléant·e de la coopérative de votre école, vous pouvez utiliser le bon de délégation de pouvoir pour vous faire représenter par quelqu'un d'autre qui sera présent·e, ou l'envoyer par mail avant le 23/01/2026.



**Association Départementale
de l'Office Central de la Coopération de Gironde**

26 Le Hameau de la Clairière
33440 Ambarès-et-Lagrave

05 56 91 67 55

06 78 68 78 65

ad33@occe.coop



- Vous êtes adhérent·es, tous les élèves de votre école sont adhérent·es, cela a un sens !

La cotisation versée à l'OCCE permet de faire fonctionner la coopérative au sein de votre école, mais vous permet aussi de participer à des projets pédagogiques proposés par votre association départementale, bénéficier d'outils pour votre classe, de matériel de prêt, des jeux surdimensionnés...

- Vous rencontrerez l'équipe de bénévoles et salarié·es qui œuvrent pour le bon fonctionnement de votre association départementale.
- Vous pourrez proposer votre candidature au Conseil d'Administration.

Chaque coopérative peut transmettre au Conseil d'Administration
une remarque, une question, une proposition
qui pourront être abordées lors de l'Assemblée Générale.

Les contenus des débats figureront dans le compte-rendu.

À vos plumes !

Délégation de pouvoir à l'Assemblée Générale de l'OCCE de Gironde - 28 janvier 2026

Mme, M.

mandataire de la coopérative scolaire n°

de l'école de

ayant adhérent·es (enfants et enseignant·es)

donne procuration à Mme, M.

pour représenter la coopérative et voter lors de l'AG du 28 janvier 2026.

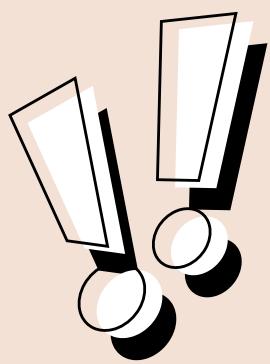
Signature de la mandataire ou du mandataire :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est constitué de 9 à 24 personnes.

Actuellement, 16 personnes en sont membres (voir le trombinoscope en page suivante), et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Les administrateur·ices sont élue·es pour un mandat de 3 ans, le tiers du Conseil d'Administration est renouvelable chaque année.



En dessous de 9 personnes, l'OCCE de Gironde ne peut plus légalement fonctionner...

Chaque année, de nouvelles et nouveaux volontaires sont accueilli·es dans le Conseil d'Administration.

N'hésitez pas à vous lancer, vous aussi, dans l'aventure !

En quoi consiste la tâche d'administrateur·ice ?

- Participer à 6 réunions par an (le plus souvent au siège de l'Association)
- Proposer des idées, discuter, débattre, participer aux décisions ... et agir coopérativement.

Bien évidemment, si vous souhaitez vous engager de façon plus importante, soyez rassuré·e, les occasions et les missions ne manquent pas !

Candidature au poste d'Administrateur·ice

Assemblée Générale du 28 janvier 2026

Je soussigné·e.....

né·e le

membre adulte de la coopérative scolaire (ou foyer) de

.....

domicilié·e à

téléphone : mail :

déclare être candidat·e à la fonction d'administrateur·ice de l'AD OCCE 33.

Date :

Signature :



THOMAS
ANIMATEUR
PÉDAGOGIQUE



JULIA
SECRÉTAIRE



MURIELLE
SECRÉTAIRE



LUCIE
ANIMATRICE
PÉDAGOGIQUE



VIRGINIE
PRÉSIDENTE



CORINNE
VICE-PRÉSIDENTE



ISABELLE
TRÉSORIÈRE



VIOLAINE
TRÉSORIÈRE ADJOINTE



LAURENCE
SECRÉTAIRE



KARINE
SECRÉTAIRE ADJOINTE



JACQUES
MANDATAIRE
DÉPARTEMENTAL



LUCIE
MEMBRE DU CA



NADEGE
MEMBRE DU CA



HELENE
MEMBRE DU CA



OLIVIER
MEMBRE DU CA



SEBASTIEN
MEMBRE DU CA



SYLVIE
MEMBRE DU CA



MAGALI
MEMBRE DU CA



CORINE
MEMBRE DU CA



VALERIE
MEMBRE DU CA

Les membres du CA : Corinne ANNE, Jacques BLET, Lucie CHELLE, Isabelle CRÉMIEU-ALCAN, Nadège DELBOUYS, Hélène DIARA, Olivier DUBOURG, Sébastien HEMOUS, Sylvie LAGARDE, Virginie LAPEYRE, Magali LAVERGNE, Karine LE LAN, Violaine MAZEAU, Laurence PLAGNES, Corine PUJOL, Valérie VIVIER